

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	00129
Corps :	Professeur du Muséum national d'histoire naturelle
Article :	16ou24
Chaire :	Non
Section 1 :	20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
Section 2 :	67-Biologie des populations et écologie
Section 3 :	19-Sociologie, démographie
Profil :	Biodémographie humaine
Job profile :	Human biodemography
Research fields EURAXESS :	Anthropology Demography Biological sciences
Implantation du poste :	0753494R - MUSEUM NAT. D'HISTOIRE NATURELLE PARIS
Localisation :	17 Place du Trocadero
Code postal de la localisation :	75016
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	57 RUE CUVIER 75005 - PARIS
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	Murielle JEAN-LOUIS CHARGÉE DE PROJET ET DE DEVELOPPEMENT RH 01 40 79 53 78 01 40 79 31 39 comsel@mnhn.fr
Date d'ouverture des candidatures :	25/02/2021
Date de fermeture des candidatures :	02/04/2021, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/10/2021
Mots-clés :	anthropologie sociale et culturelle ; biologie des populations ; Écologie évolutive ; démographie ; anthropologie biologique ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	
Profil recherche : Laboratoire 1 :	UMR7206 (200311825V) - Eco-Anthropologie
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

PPROFIL DE POSTE D'ENSEIGNANT- CHERCHEUR RECRUTEMENT DU MUSEUM EN 2021

Corps : Professeur du Muséum national d'histoire naturelle

Section CNU 1 : 20, Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique

Section CNU 2 : 67, Biologie des populations, écologie

Section CNU 3 : 19, Sociologie, Démographie

Intitulé du profil : Biodémographie humaine

Intitulé du profil en anglais : Human biodemography

Mots clés EURAXESS : Demography, Anthropology, Biological sciences

Mots clés CNU :

Section 20 : Anthropologie biologique, Anthropologie sociale et culturelle, Santé

Section 67 : Biologie des populations, Ecologie évolutive, Environnement

Section 19 : Démographie, Société, Migration

Département: Homme et Environnement

Unité d'accueil : Unité d'Éco-anthropologie (UMR 7206 CNRS, MNHN, Université de Paris), Équipe de Biodémographie humaine

Localisation du poste: Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro, 75016 Paris, France.

Code postal de la localisation : 75016

Description détaillée du poste:

1) Recherche et interaction avec les autres activités – 50% (env. 4000 caractères, espaces compris)

Nous faisons actuellement face à de grands changements démographiques : transitions démographiques, écologiques et sociales brutales dans certaines sociétés contemporaines, impact des changements populationnels et environnementaux sur la santé chronique et épidémique, changement des comportements migratoires et urbanisation, vieillissement démographique et crise de la fertilité dans les pays développés. Ces changements ont une influence majeure sur nos sociétés et sur les relations qu'elles entretiennent entre elles. Ils modifient également l'impact de ces sociétés sur l'environnement et la biodiversité. La compréhension de ces phénomènes démographiques, actuels ou du passé, dans leurs composantes biologiques, anthropologiques et sociales, est l'objet de la biodémographie humaine.

La biodémographie cherche en effet à décrire les traits démographiques des espèces et à en comprendre les déterminants, la dynamique, et l'évolution. Parce que nous sommes une espèce sociale, douée de culture, ayant développé de multiples façons de vivre ensemble et d'interagir avec l'environnement, la biodémographie humaine élargit ce champ d'étude et s'intéresse également à comprendre comment la vie en société(s) a modifié, et modifie encore, la manière dont les humains naissent, grandissent, se reproduisent, migrent et meurent.

Plus précisément, la biodémographie humaine (*i*) cherche à comprendre l'évolution du cycle de vie dans notre espèce, (*ii*) étudie la diversité des traits démographiques entre les populations, d'aujourd'hui ou du passé, vivant dans des environnements variés et ayant des systèmes sociaux différents, et (*iii*) analyse quels sont les facteurs environnementaux, sociaux et biologiques responsables de la variance des trajectoires de vie individuelle au sein des populations. En s'appuyant sur ces données, l'approche biodémographique (*iv*) vise à modéliser la dynamique des populations afin de mieux appréhender les conséquences populationnelles de ces facteurs dans le temps.

Dans ce cadre, le/la professeur recruté.e développera des recherches combinant anthropologie démographique, anthropologie biologique, et biologie de l'évolution, afin de documenter et comprendre les composantes biologiques, environnementales et sociales de la croissance, de la reproduction, des migrations et de la santé humaine. Elle/il analysera comment ces composantes structurent les populations, selon des caractères biologiques (gènes, phénotypes) ou sociaux (couple, groupe de parenté, de travail ou de savoir, différences culturelles, etc.), et participent à leur dynamique dans le temps et dans l'espace. Finalement elle/il analysera ces dynamiques de populations dans des contextes de transitions sociales et environnementales actuelles ou passées, notamment afin de mieux comprendre les liens inextricables entre santé humaine, animale et environnementale dans une approche *One-health* de ses relations.

Pour cela, il/elle devra mettre en œuvre une stratégie de collecte et/ou d'analyse de données bio- et socio-démographiques (par le biais d'enquêtes thématiques ou par le suivi longitudinal des populations) et croiser celles-ci avec des données venant de champs disciplinaires variés (génétique, physiologie, épidémiologie, ethnobiologie, linguistique, anthropologie de la parenté, anthropologie sociale, etc.)

Le/la professeur recruté.e viendra renforcer et élargir les objectifs scientifiques de l'équipe « Biodémographie humaine » de l'unité « Eco-anthropologie » (EA), et participer à sa visibilité

au niveau national et international. De plus, parce que la démographie est une langue commune aux sciences de l'évolution, de l'environnement, et humaines, le rôle de cette/ce professeur sera de positionner la recherche de cette équipe à l'interface des différentes composantes de l'unité EA : évolution et génétique humaine, primatologie, diversité socioculturelle et relations sociétés-environnements.

2) Collections : conservation et enrichissement, étude, documentation et valorisation scientifique (prévoir la nature (UGC et collection) et le pourcentage de temps souhaité pour les charges de conservation) – 10%

Toute donnée démographique humaine individuelle doit être enregistrée dans des bases de données anonymisées et chiffrées. Le/la professeur recruté.e assurera la responsabilité du maintien de telles bases de données en biodémographie, de leurs documentations (selon les normes DDI) et de leur mise à disposition. Outre les données éventuelles qu'elle/il apporterait, plusieurs possibilités s'offrent au sein de l'équipe :

(i) s'investir dans la constitution d'une base de données issue du suivi d'une population de Pygmées Baka en Afrique centrale, qui a fait l'objet de multiples études ethnologiques, anthropologiques et génétiques de l'unité EA, et qui s'appuie sur des registres d'une grande qualité (naissance, maladies, décès, n>2000, depuis 1960). Rappelons qu'à ce jour il n'existe que cinq bases de données démographiques de populations de chasseurs-cueilleurs au monde.

(ii) s'investir dans la gestion scientifique de l'observatoire *Population, Santé et Environnement du Sénégal*, une base de données historique du MNHN, mis en place par le Pr. Gilles Pison, qui suit longitudinalement trois populations rurales du Sénégal depuis les années 1970 (n=95 783 individus de 42 villages en 2014).

3) Expertise institutionnelle : décrire le projet de participation régulière à des travaux d'expertise confiés à la Direction de l'Expertise et la part de service consacrée à cette activité (l'expertise institutionnelle ne comprend pas le travail réalisé par les scientifiques à titre individuel dans le cadre de leur activité d'évaluation d'articles, de projets ou de candidatures aux concours) – 5%

Le/la professeur recruté.e devra avoir les compétences nécessaires pour jouer un rôle d'expert vis-à-vis des pouvoirs publics français ou étrangers lors de la mise en place ou de l'évaluation de politiques démographiques ou de santé (par exemple concernant la reproduction ou le vieillissement en France).

4) Enseignement ou formation : décrire la ou les filières de formation concernées, les objectifs pédagogiques et les besoin d'encadrement – 25%

Le/la professeur recruté.e pourra inscrire ses enseignements, et pourra s'impliquer dans la mise en place, d'une filière d'enseignement en anthropologie biologique au MNHN ; par exemple sous forme de finalité transversale du master MNHN ou d'une filière de master européen associant paléanthropologie, archéologie funéraire et bioarchéologie (en mutualisation avec le parcours QPB), anthropologie biologique et culturelle, génétique des populations (associant ADN moderne et ancien), primatologie, médecine évolutive et biodémographie.

Dans ce cadre, il/elle devra proposer un enseignement cohérent dans les disciplines de la démographie combinant formation académique de niveau LMD et formation continue. Deux modules pourraient par exemple être envisagés :

Démographie pour les sciences sociales, environnementales et biologiques – Ce module aurait pour objectif d'enseigner le calcul des métriques classiques de la démographie (fécondité,

migration, survie) et l'analyse statistique des données démographiques (comme l'analyse de survie) pour des étudiants ou professionnels venant d'anthropologie, ethnologie, écologie et biologie n'ayant pas suivi de cursus spécialisé en démographie, mais pour lesquels ce transfert de savoir s'avère important.

Collecte de données démographiques et méthodologies d'enquête – Ce module viserait à enseigner les méthodes de collectes de données démographiques, longitudinales ou transversales, dans des populations pour lesquels les registres d'états civils sont partiels ou absents. Outre les étudiants en sciences sociales, environnementales, ou de la santé, ce module pourrait également être ouvert à la formation continue auprès d'acteurs publics et privés travaillant dans ces pays.

5) Diffusion des connaissances : décrire le projet de participation régulière à des expositions ou autres actions de diffusion placées sous la responsabilité de la Direction Générale Déléguée des Musées, Jardins et Zoos, et la part de service consacrée à cette activité – 10%

Les enjeux démographiques sont l'objet d'un très large intérêt du grand public. Le Muséum est un des rares lieux où la démographie s'expose avec succès, comme en témoignent les emblématiques expositions *6 milliards d'Hommes* (1994-2009) et *Naissance : gestes, objets, rituels* (2005-2006), ou encore les modules de démographie de l'exposition permanente du Musée de l'Homme. Elle est également l'objet de nombreux articles de presse (par exemple sur le vieillissement ou sur les liens entre démographie humaine et crise écologique).

Le/la professeur recruté.e aura pour tâche de compléter et de mettre à jour les données démographiques de l'exposition permanente du musée de l'Homme, d'animer les débats autour de la démographie dans ce site du MNHN, dans la presse, et de participer à la programmation des expositions temporaires futures. Une exposition *8 milliards d'hommes et femmes* pourrait être envisagée en 2025 lorsque l'humanité aura franchi ce nouveau seuil démographique.

Description de l'unité d'accueil

L'UMR 7206 *Éco-anthropologie* (EA) regroupe des recherches à l'intersection de l'étude des systèmes naturels et de l'espèce humaine. La démarche du laboratoire est interdisciplinaire et associe des chercheurs des sciences de l'Homme (ethnologie, ethnobiologie, archéologie, ethnomusicologie, linguistique) et des sciences de la vie (anthropologie biologique, écologie et génétique des populations humaines, primatologie).

Le/la professeur recruté.e sera rattaché.e à l'équipe "*Biodémographie humaine*" qui combine analyse de données démographiques, approches de modélisation mathématique et études en anthropologie biologique et sociale, afin de comprendre comment la vie en société a modifié, et modifie encore, la manière dont les humains naissent, grandissent, se reproduisent, interagissent, et meurent.

Consignes à respecter pour postuler aux emplois d'enseignants-chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle

Le processus de recrutement est dématérialisé. L'enregistrement des candidatures et le dépôt des pièces exigées par la réglementation en vigueur ⁽¹⁾ se font dans l'application ministérielle Galaxie entre le jeudi 25 février 2021, 10 heure, heure de Paris et le vendredi 2 avril 2021, 16 heure, heure de Paris.

Les types de recrutement possibles sont :

- le concours ;
- le détachement ou l'intégration directe pour :
 - a) les maîtres de conférences et les professeurs à statut universitaire ;
 - b) les autres fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires exigées ⁽²⁾ ;
 - c) les agents relevant d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement public d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, aux missions comparables aux fonctionnaires et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de l'emploi visé.

Les candidats établissent un dossier comprenant :

- 1) Pièce d'identité avec photographie en cours de validité ;
- 2) Notice biographique détaillée mentionnant leurs titres et travaux et donnant une présentation analytique de leurs ouvrages, articles, réalisations et activités;
- 3) Copie de la notification d'attribution de la qualification (indiquant la section, l'année de l'obtention) ;
- 4) Copie du diplôme (HDR, doctorat) ou une pièce attestant que le candidat remplit l'une des conditions visées aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ;
- 5) Pour les fonctionnaires candidats au détachement ou à l'intégration directe, une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont ils relèvent permettant d'établir leur appartenance à l'une des catégories de fonctionnaires autorisés à postuler et leur qualité de titulaire dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions.

Il est recommandé aux candidats de joindre un projet à leur dossier.

Les dossiers doivent de préférence être rédigés en français. Les dossiers rédigés en anglais doivent **impérativement** comporter un résumé du CV, et le cas échéant du projet, en français.

Pièces facultatives : lettre de motivation, lettre de recommandations.

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTE

LES DOCUMENTS NUMERIQUES DEVRONT ETRE AU FORMAT PDF

- ⁽¹⁾ arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ;
- ⁽²⁾ articles 24 et 40 et du décret n°92-1178 du 2 novembre 1992 portant statut du corps des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et du corps des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ainsi que les articles 40-2, 40-2-1, 58-1 et 58-1-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Aide à la saisie d'un dossier de candidature pour le recrutement enseignant chercheur au Muséum National Histoire Naturelle

Le formulaire de candidature reprend les éléments saisis en ligne sur Galaxie (présentation du candidat, adresse, situation professionnelle...). Ces éléments sont indispensables pour vous contacter et vérifier votre recevabilité, nous vous remercions de veiller à leur exactitude.

Champ GALAXIE	Pièces à fournir
<p>● Pièces administratives :</p>	
Présentation analytique :	<ul style="list-style-type: none"> - Notice détaillée mentionnant les titres et travaux et donnant une présentation analytique des ouvrages, articles, réalisations et activités - Lettre de motivation et de recommandation (pièces facultatives)
Diplôme ou attestation :	<p>Pièces justificatives attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du diplôme (HDR, doctorat) ou une pièce attestant que le candidat remplit l'une des conditions visées aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle - Copie d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité - Notification d'attribution de la qualification (indiquant la section et l'année de l'obtention) - Attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont ils relèvent permettant d'établir leur appartenance à l'une des catégories de fonctionnaires autorisés à postuler et leur qualité de titulaire dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions pour les candidats au détachement ou à l'intégration directe
<p>● Titres et travaux :</p> <p>Nous vous conseillons de déposer dans cette rubrique (10 dépôts possibles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vos titres et travaux en rapport avec le profil de poste, du plus récent au plus ancien. - Votre projet 	
Document 1 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 2 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 3 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 4 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 5 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 6 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 7 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 8 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 9 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 10 :	<i>10 Mo autorisés</i>

Informations importantes : Les dossiers doivent de préférence être rédigés en français. Les dossiers rédigés en anglais doivent impérativement comporter un résumé du CV, et le cas échéant du projet, en français.